

N/REF : **CIRCULAIRE N° 3/2019**

**Objet : INFORMATION SUR LA LIQUIDATION DE LA COMPAGNIE DANOISE
QUDOS INSURANCE A/S (DK-113 et DK-121)**

Paris, le 28 janvier 2019

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la compagnie :

**QUDOS INSURANCE A/S
KONGEVEJEN 371
DK-2840 HOLTE
DANEMARK**

membre du Bureau danois, a été déclarée en liquidation à effet du 20 décembre 2018.

Cette société émettait des cartes vertes sous les codes **DK 113 et DK 121**.

En l'état de cette liquidation, et dans le but de faciliter vos recours, nous vous invitons à suivre les procédures suivantes :

1. Si vous intervenez en qualité d'assureur pour un sinistre survenu en France et engageant la responsabilité civile automobile d'un assuré de la compagnie **QUDOS INSURANCE A/S**, nous vous invitons à saisir nos services de toute nouvelle affaire, en joignant à vos mises en cause le maximum d'éléments permettant d'instruire rapidement ces dossiers, ceci afin de nous permettre de recueillir la caution du Bureau danois.
2. Pour les dossiers en cours, nous vous invitons à poursuivre la gestion du dossier avec le correspondant.
3. Enfin, en ce qui concerne les dommages subis à l'étranger par vos assurés dans un sinistre mettant en jeu la responsabilité civile d'un automobiliste couvert par la compagnie **QUDOS INSURANCE A/S**, nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'exercer, sous toutes réserves, un recours en le dirigeant contre l'Organisme d'Indemnisation français.

Le BUREAU CENTRAL FRANÇAIS vous fera part de toute nouvelle instruction qui pourrait, éventuellement, lui être adressée par le Bureau danois.

Nous vous prions de croire, **Madame, Monsieur**, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur,



Xavier LEGENDRE